

Au cours de la séance plénière du 4 décembre 2007, qui s'est tenue à Neuilly-sur-Seine, la Commission a

- adopté, après modifications, le compte rendu de la séance plénière du 6 novembre 2007
- entendu une communication du Président relatif à la trésorerie de la Commission
- entendu un exposé de Sylvie CHEVALET et Geneviève INGLEBERT relatif au supplément au diplôme, à la validation des acquis de l'expérience et au registre national de la certification professionnelle.
- arrêté les thèmes et désigné les animateurs des 5 ateliers de l'après-midi du 5 février 2008, à Clermont-Ferrand (colloque de lancement du suivi périodique du Sud-est).
- approuvé une mise au point suite à la nouvelle publication par L'USINE NOUVELLE, en novembre 2007, du *Panorama 2007 des écoles*.
- entendu une communication de Bernard REMAUD et Jean-François COMBE qui ont présenté le rapport d'étape à 3 ans relatif au *Programme de formation d'ingénieurs d'excellence au Vietnam (PFIEV)*
- entendu une communication de René-Paul MARTIN, relative au consortium ECA et au label EUR-ACE, puis approuvé les accords de reconnaissance mutuelle proposés avec OAQ (Suisse) et NVAO (Pays-Bas et Flandre belge)

Enfin, la Commission a donné des avis:

1/ Suivi périodique du Nord-Ouest (habilitation à compter de la rentrée 2008)

- Région Haute-Normandie – Académie de Rouen

Université du Havre (ISEL et formation en partenariat):

- Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre*, en formation initiale sous statut d'étudiant.
- Avis favorable au renouvellement, pour 2 ans seulement, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Université du Havre*, spécialité *Mécanique et production*, en partenariat avec l'*ITII Haute-Normandie*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

- Région Bretagne – Académie de Rennes

Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement (ENSIETA): Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement*, en formation initiale sous statut d'étudiant.
- *Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement*, spécialité *Mécanique et électronique*, en partenariat avec l'*ITII Bretagne*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM St-Cyr) : Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

2/ Création de nouvelles spécialités

Université Lyon-I (ISTIL): Avis favorable à l'extension de la délivrance du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur de Lyon de l'Université Lyon-I*, dans les 2 spécialités - *Génie biologique et médical – Informatique* - en formation initiale sous statut d'étudiant.

Cet avis est relatif à la seule rentrée 2008. L'ensemble des habilitations dont bénéficie l'ISTIL sera examiné dans le cadre du suivi périodique du Sud-est.

3/ Développement de l'apprentissage et de la formation continue

Université Clermont-Ferrand-II (CUST): Avis favorable à l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé du Centre universitaire scientifique et technique de l'Université Clermont-Ferrand-II*, spécialité *Systems de production*, en partenariat avec l'*ITII Auvergne*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Cet avis est relatif à la seule rentrée 2008. L'ensemble des habilitations dont bénéficie le CUST sera examiné dans le cadre du suivi périodique du Sud-est.

André MORA